

Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2016

établie sous la responsabilité de
Caroline BRUNETTI, archéologue cantonale,
Service des bâtiments, monuments et archéologie

avec des contributions de :
Romain ANDENMATTEN, Alessandra ANTONINI, Alain BENKERT,
Philippe CURDY, Marie-Paule GUEX, Fabien MARET, François MARIÉTHOZ,
Jean-Christophe MORET, Manuel MOTTET, Olivier PACCOLAT, Aurèle PIGNOLET,
Nicole REYNAUD SAVIOZ et Olivier THURIOT

Quelques nouveautés

Les chroniques des découvertes archéologiques comprennent dès cette année deux parties. La première est consacrée, comme les années précédentes, à une brève description des interventions menées sur le terrain durant l'année, tandis que la seconde expose les résultats obtenus lors de l'étude des chantiers des années antérieures.

Les interventions et les rapports présentés ci-dessous ont été réalisés en 2016¹. Ils ont eu comme maître d'œuvre l'État du Valais, par le biais du Service des bâtiments, monuments et archéologie qui dépend du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement.

Quelques projets ont été lancés et soutenus par des institutions ou associations publiques ou privées, que nous tenons à remercier chaleureusement de leur engagement.

L'archéologie valaisanne en quelques chiffres

Pas moins de 252 dossiers de construction ont été examinés en 2016, qui ont donné lieu à 56 surveillances des travaux lors de l'excavation ; parmi celles-ci, 7 se sont révélées positives et ont livré des vestiges archéologiques qui se répartissent sur 5 communes et, chronologiquement, entre l'âge du Bronze ancien et l'époque moderne.

¹ Une partie des interventions présentées ici ont fait l'objet d'une notice dans la chronique archéologique de l'AAS, 100 (2017).

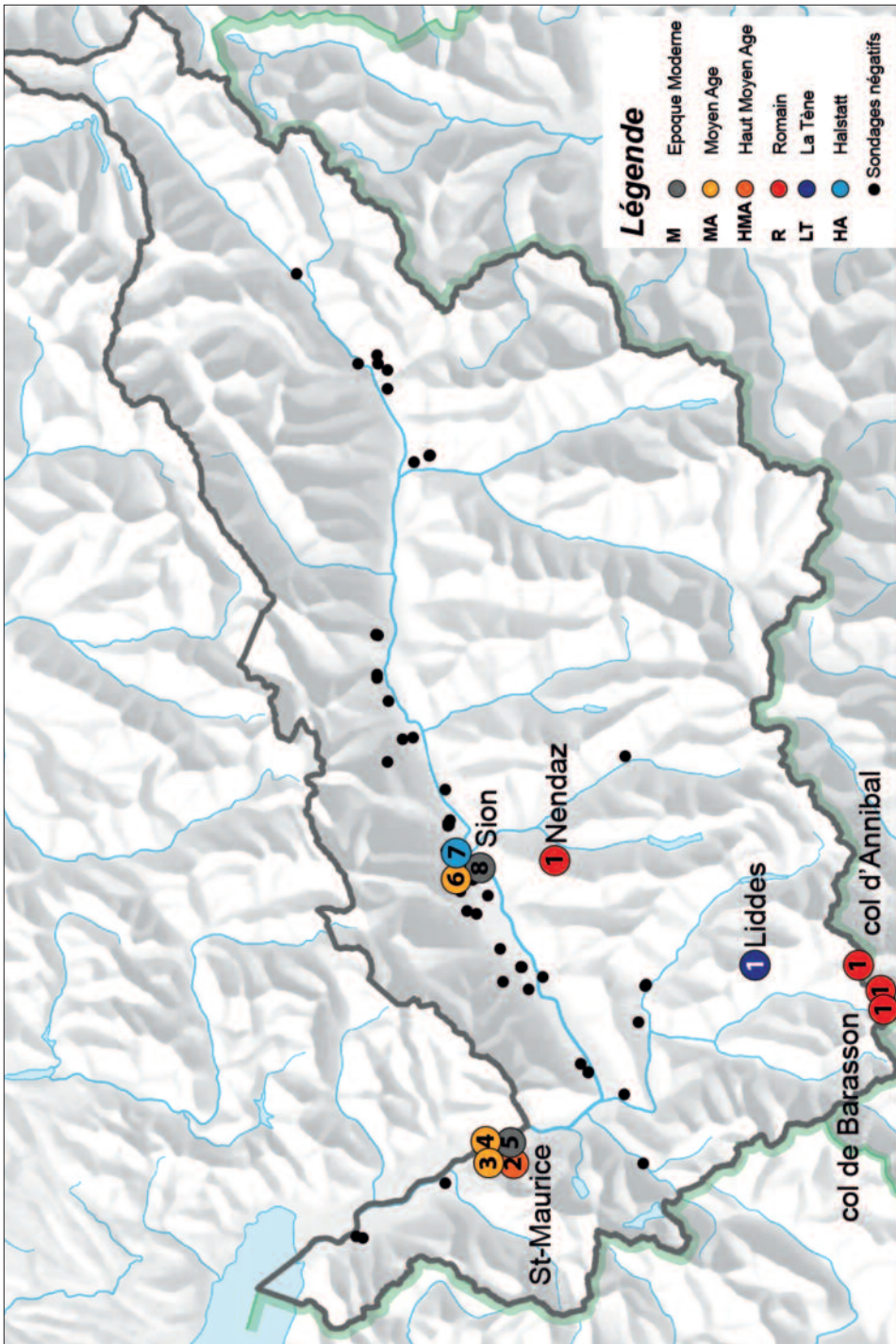
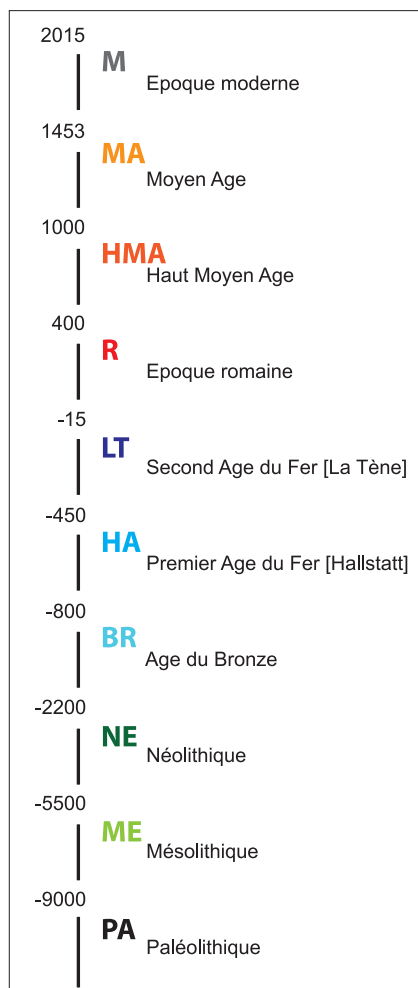


Fig. 1. Situation des interventions archéologiques menées sur le territoire valaisan en 2016.
(Dessin : SBMA, Claude-Eric Bettex)

Abréviations

I. Périodes



II. Abréviations courantes

- ARIA Bureau d'archéologie A.R.I.A. S.A. (Archéologie et recherches interdisciplinaires dans les Alpes), Investigations archéologiques, Sion.
- CNS Carte nationale de la Suisse, 1:25 000 (Office fédéral de topographie, Wabern).
- TERA Bureau d'archéologie TERA Sàrl (Travaux, études et recherches archéologiques), Sion.
- DTEE Département des transports, de l'équipement et de l'environnement.
- SBMA Service des bâtiments, monuments et archéologie.
- RAMHA Recherches archéologiques sur le Mur (dit) d'Hannibal.

III. Abréviations bibliographiques

- ASSPA *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, Bâle; depuis 2007 : *Annuaire d'archéologie suisse (AAS)*.

Les découvertes archéologiques 2016²

1. LIDDES, district d'Entremont

LT+R

Creux de Boveire, « Mur (dit) d'Hannibal »

Coordonnées : CNS 1345, env. 584'050 / 092'650.

Altitude : env. 2640 m.

Surfaces concernées : sondages (env. 25.50 m²), prospection systématique au détecteur de métaux (env. 450 m²) et relevés de surface (env. 2500 m²).

Intervention du 4 au 25 juillet 2016.

Objet : recherches fondamentales.

Projet de recherche : Romain Andenmatten et Jean-François Copt (association RAMHA), en collaboration avec l'Archéologie cantonale valaisanne et en partenariat avec l'Université de Lausanne.

Documentation et mobilier archéologique déposés auprès de l'association RAMHA pour l'établissement du rapport d'intervention.

Après deux campagnes de recherches de six semaines en 2014³ et 2015⁴, des investigations complémentaires ont été menées durant l'été 2016 sur le site du « Mur (dit) d'Hannibal ». L'association RAMHA⁵ a conduit cette dernière étape d'étude de l'occupation du Creux de Boveire ainsi que quatre semaines de recherches préliminaires sur d'autres positions de la région, en étroite collaboration avec l'Archéologie cantonale valaisanne.

Le projet de l'association RAMHA entre aujourd'hui dans sa phase de finalisation. De nouvelles recherches de partenaires et de soutiens ont été engagées pour assurer la publication et la mise en valeur des découvertes effectuées.

Six étudiants de cinq universités suisses ont participé au stage 2016 d'archéologie alpine.

Jusqu'à quatre équipes de deux personnes se sont partagé les différents objectifs de la campagne :

- fouille d'un secteur sur la moitié d'un bâtiment extérieur ;
- sondages ponctuels de vérification sur des anomalies ;
- détection systématique dans des secteurs clairement délimités ;
- relevé de surface complémentaire.

Le bâtiment 20 avait été repéré en 2015 lors de prospections (fig. 2). Ses fondations délimitent un espace intérieur d'environ 5 m par 3.50 m. Elles sont formées d'affleurements de la roche mère complétés par des solins en pierre sèche mesurant environ 0.90 m de largeur pour 0.40 m de hauteur au maximum. Un foyer avec une sole formée de dalles de prasinite occupe l'est de la pièce. Plusieurs niveaux de défournements successifs ont été documentés dans cet espace

² Les zones archéologiques sont désormais consultables sur le géoportail de l'Etat du Valais ([en ligne :] <https://sitonline.vs.ch/urbanisation/archeologie/fr> (version française) ou <https://sitonline.vs.ch/urbanisation/archeologie/de> (version allemande)).

³ Romain ANDENMATTEN, Aurèle PIGNOLET, « Liddes, district d'Entremont, Creux de Boveire, 'Mur (dit) d'Hannibal' », dans *Vallesia*, 69 (2014), p. 525-527.

⁴ Romain ANDENMATTEN, Aurèle PIGNOLET, « Liddes, district d'Entremont, Creux de Boveire, 'Mur (dit) d'Hannibal' », dans *Vallesia*, 70 (2015), p. 297-299.

⁵ Association de soutien aux Recherches archéologiques sur le Mur (dit) d'Hannibal ([en ligne :] www.ramha.ch).

dont la fouille a livré treize clous de chaussure tardo-républicains, sept tessons de céramique de tradition indigène et de nombreuses esquilles d'ossements calcinés. La grande serpe à large lame découverte en 2015⁶ provenait de ce bâtiment et se trouvait « posée » sur le premier niveau d'occupation, le long du parement intérieur du solin sud-ouest de la cabane.

Treize caissons de fouille de 0.25 à 0.60 m² ont été réalisés dans le cadre de la bande de prospection systématique sur l'arête rocheuse. Dans onze cas, ces investigations ont révélé la présence de niveaux de combustion associés à du mobilier ou à des esquilles d'ossements calcinés. Les deux sondages restants ont livré des monnaies romaines isolées associées à des niveaux de circulation.

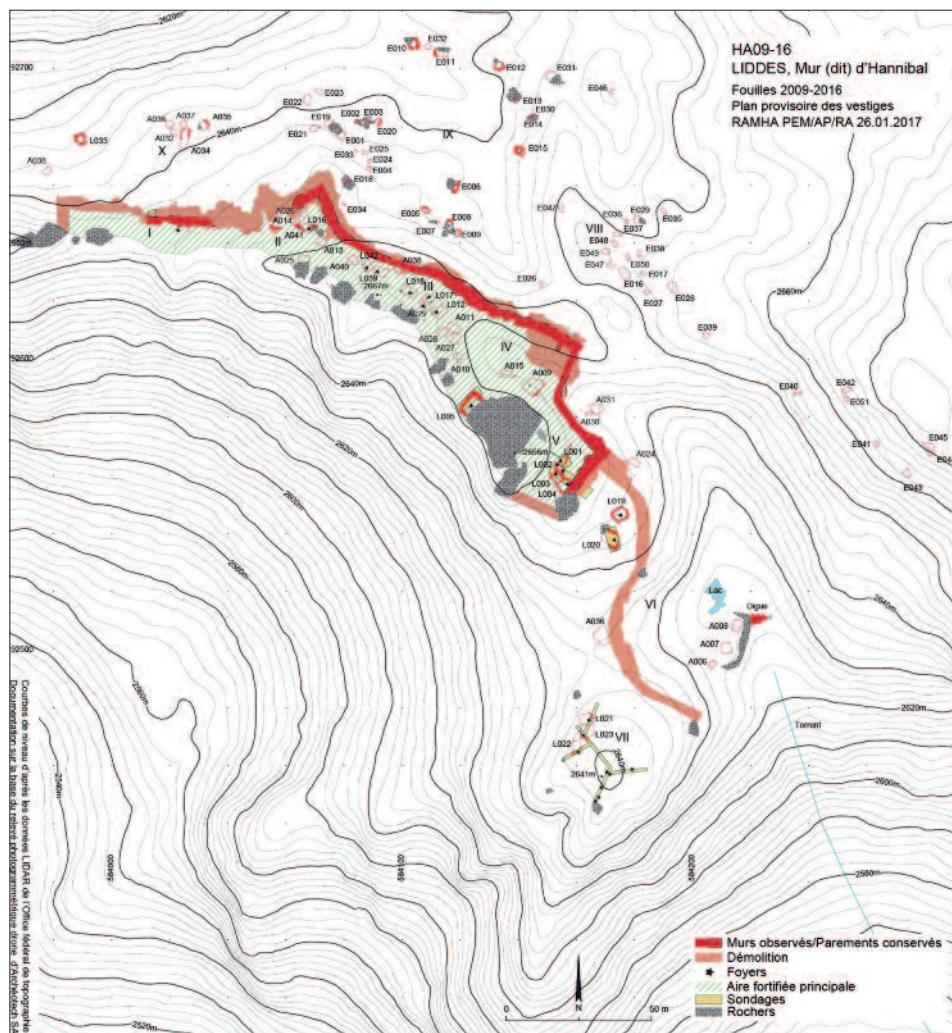


Fig. 2. Liddes, Mur (dit) d'Hannibal. Plan provisoire des vestiges après la campagne 2016. (Plan : RAMHA)

⁶ ANDENMATTEN, PIGNOLET, « Liddes, district d'Entremont », dans *Vallesia*, 70 (2015), p. 298, fig. 4.

Une campagne systématique de prospections visuelles et de relevés dans les zones VIII, IX et X a permis d'accroître le nombre de petits aménagements à la périphérie de l'enceinte principale. Ces constructions dans les moraines, totalement lessivées, n'ont pas livré de mobilier caractéristique, à l'exception de l'abri sous blocs E013, où a été découvert un clou de chaussure tardo-républicain. Cette découverte isolée est cependant d'intérêt, car elle permet d'envisager une contemporanéité des cinquante et un abris dans les moraines avec les aménagements de l'arête rocheuse plus importants et mieux conservés.

Lors des prospections et des caissons ponctuels ont été mis au jour deux monnaies⁷, vingt clous de chaussure tardo-républicains, une variante en fer de fibule à plaquettes et porte-ardillon non ajouré⁸, un anneau de ceinturon en bronze à bouton, un disque bombé en fer constitué de plusieurs tôles superposées rivetées⁹, plusieurs objets métalliques partiels et trois tessons de céramique « indigène » très érodés.

La campagne 2016 s'est ensuite orientée sur trois sites connus¹⁰, mais non investigués de l'arête frontière avec l'Italie. Comme l'équipe de recherche, constituée de cinq à six personnes, devait transporter l'ensemble de sa logistique, les jours de travail consacrés à chacun de ces sites ont été très réduits et ces premières investigations n'ont été réalisées que du côté valaisan de la frontière.

Col ouest de Barasson (Bourg-Saint-Pierre)

LT+R

Coordonnées : CNS 1365, env. 580'258 / 078'759.

Altitude : env. 2630 m.

Intervention des 26, 27 et 29 juillet ainsi que des 2 et 4 août 2016.

Objet : recherches fondamentales.

Surfaces concernées : sondages (env. 0.5 m²), prospection non systématique au détecteur de métaux (env. 2000 m²) et relevés de surface (env. 1000 m²).

Un imposant mur défensif est aménagé quelque 25 m en contrebas de l'arête rocheuse du col ouest de Barasson, sur son flanc nord peu pentu. Le flanc sud du passage est un à-pic avec des barres de rocher formant une défense naturelle (fig. 3).

Le mur mesure près de 200 m de longueur pour encore près de 2 m de hauteur sur son côté aval à ses emplacements les mieux conservés. Il profite de ruptures de pente ou d'affleurements rocheux pour accentuer sa hauteur sur son flanc extérieur et présente par endroits des degrés sur son parement intérieur. Cette structure

⁷ En cours de détermination : l'une des deux est une frappe à l'autel de Lyon, alors que la seconde est dans un très mauvais état de conservation.

⁸ RIHA 2.2.1, datation entre l'époque augustéenne précoce et l'époque tibérienne, d'après Eckhard DESCHLER-ERB, « Fibeln aus Augsburg-Oberhausen », dans Gerald GRABHERR, Barbara KAINRATH, Thomas SCHIERL (éd.), *Verwandte in der Fremde? Fibeln und Bestandteile der Bekleidung als Mittel zur Rekonstruktion von interregionalem Austausch und zur Abgrenzung von Gruppen vom Ausgreifen Roms während des 1. Punischen Kriegs bis zum Ende des Weströmischen Reiches*, Innsbruck, 2013, p. 132-133.

⁹ Identique à une découverte de 2015 ; l'interprétation de ces objets reste indéterminée.

¹⁰ Sandro BENEDETTI, Philippe CURDY, « Prospections au col du Grand Saint-Bernard. Voies d'accès et passages latéraux », dans Lorenzo APPOLONIA *et al.* (dir.), *Alpis Poenina / Grand-Saint-Bernard. Une voie à travers l'Europe*, Aoste, 2008, p. 385-388.

permet le contrôle du passage et l'isolement d'un grand replat de 6500 m² sis au sommet de l'arête quelque 150 m en direction du sud-est. Cet espace se trouvant du côté valdôtain du col a été observé seulement.

Du côté suisse, la démolition intérieure du mur défensif a mis au jour un clou de chaussure tardo-républicain dans les sédiments de défournement d'un foyer scellé. Dix autres clous de chaussure romains ainsi qu'une pointe de trait en fer de type Numance ont été découverts sur le col et sur la voie d'accès. Plusieurs concentrations de galets «de jet» calibrés ont également été documentées contre le parement amont du mur de barrage et pourraient être interprétées comme des réserves de projectiles.

Une hache de l'âge du Bronze moyen (BzB, type Clucy¹¹), découverte en prospection sur le côté ouest du col, peut probablement être interprétée comme un dépôt isolé, lié au passage.



Fig. 3. Bourg-Saint-Pierre, col ouest de Barasson. Campagne préliminaire 2016, vue générale du col en direction de l'ouest avec le mur défensif. (Photo: RAMHA)

¹¹ Mireille DAVID-ELBIALI, «Bronze moyen, Suisse occidentale et Valais. Développement du mobilier», dans Stefan HOCHULI, Urs NYFFELER, Valentin RYCHNER (éd.), *Age du Bronze SPM III*, Bâle, 1998, p. 51 et p. 53.

Col est de Barasson (Bourg-Saint-Pierre)

LT+R

Coordonnées : CNS 1365, env. 580'852 / 078'648.

Altitude : env. 2680 m.

Intervention des 28 juillet et 3 août 2016.

Objet : recherches fondamentales.

Surfaces concernées : prospection non systématique au détecteur de métaux (env. 250 m²) et relevés de surface (env. 250 m²).

Le flanc nord du col est de Barasson est un passage relativement escarpé dont seuls les 30 derniers mètres sont moins raides, mais canalisés dans un vallon étroit. Le point le plus haut du côté valaisan est bloqué par un mur d'environ 45 m de longueur pour un maximum de 1.50 m de hauteur conservée (fig. 4). Le flanc valdôtain est généralement raide, mais il présente quelques petits replats aisés à aménager.



Fig. 4. Bourg-Saint-Pierre, col est de Barasson. Campagne préliminaire 2016, vue de détail du parement nord du mur de fortification. (Photo: RAMHA)

L'intervention s'est concentrée sur le relevé des structures visibles en surface et sur des prospections ponctuelles à l'arrière du mur et sur la voie d'accès du côté suisse de la frontière.

Deux clous de chaussure tardo-républicains ainsi qu'un ressort de fibule à quatre spires ont été mis au jour dans des zones d'effondrement et de démolition à l'amont du mur de barrage du col.

Col d'Annibal (Bourg-Saint-Pierre)

LT+R

Coordonnées : CNS 1365, env. 584'015 / 082'203.

Altitude : de 2995 m à 3059 m.

Intervention du 8 au 12 août 2016.

Objet : recherches fondamentales.

Surfaces concernées : prospection visuelle et relevés topographiques (env. 1500 m²) et relevés de surface (env. 1250 m²).

Le col d'Annibal est le passage le plus oriental de l'arête entre le col du Grand-Saint-Bernard et le Mont Vélán. Son accès du côté valaisan nécessite de passer sur le glacier de Proz, mais il n'est pas difficile, tandis que le flanc sud de l'arête (italien) est plus escarpé et raide.

Le col ainsi que plusieurs points de passage aisés de l'arête ont été murés pour assurer une ligne de barrage sur près de 325 m de longueur. Les tronçons de murs sont conservés très variablement. Le mur du col mesure ainsi près de 25 m de longueur pour encore 2.10 m de hauteur, tandis que d'autres tronçons ne sont conservés plus que sur quelques mètres de longueur pour moins d'1 m de hauteur.

Plus d'une centaine de fragments de bois (fig. 5) ont pu être documentés en contrebas d'un point de passage où l'arête devait, il y a peu encore, être couverte d'un champ de glace permanent. L'ensemble de ces bois a été topographié et documenté *in situ*, tandis qu'une sélection d'artefacts est en cours d'étude et de datation¹² (voir *infra*).

Plusieurs espaces aménagés ont été observés du côté valdôtain de l'arête.

Le dernier site exploré est bien éloigné des précédents, mais il présentait des caractéristiques si proches des bâtiments de la zone intérieure de l'enceinte du Mur (dit) d'Hannibal qu'il a semblé intéressant d'y mener une intervention préliminaire¹³.



Fig. 5. Bourg-Saint-Pierre, col d'Annibal. Campagne préliminaire 2016, vue de détail de l'un des fragments de bois, à extrémité biseautée. (Photo : RAMHA)

¹² En collaboration avec M. Philippe Curdy, conservateur au Musée d'histoire du Valais et archéologue auprès du bureau ARIA S.A.

¹³ M. François Andenmatten a repéré cette position durant l'automne 2014, suite à ses nombreuses visites sur le site du Mur (dit) d'Hannibal.

Mont Carré (Nendaz, district de Conthey)

LT+R

Coordonnées : CNS 1306, env. 594'249 / 112'363.

Altitude : env. 2385 m.

Intervention des 5 et 16 août 2016.

Objet : recherches fondamentales.

Surfaces concernées : sondages (env. 1 m²), prospection non systématique au détecteur de métaux (env. 500 m²) et relevés de surface (env. 1750 m²).

Cinq personnes ont réalisé, en deux journées, l'intervention sur cette position non fortifiée.

L'occupation se développe sur un ensellement situé une cinquantaine de mètres en contrebas du col, entre le Mont Carré et La Tsermetta. Ce passage permet une circulation facile entre les vallées de Nendaz et d'Hérens et donne accès aux grands pâturages de la zone de Grande Tsa du côté hérensard. Le point de vue dégagé sur la vallée du Rhône et sur les environs n'est également pas à négliger dans le choix de l'emplacement.

Trente anomalies, correspondant très probablement à des fondations de bâtiments, ont pu être repérées, dont trois ont livré des niveaux de défournements de foyer.

Une demi-monnaie romaine¹⁴, deux clous de chaussure romains ainsi que des clous de construction, un fragment de bord de récipient indéterminé en bronze et des ferrures à étudier constituent le mobilier récolté.

Remarques générales concernant les recherches RAMHA 2016

La campagne RAMHA 2016 a permis de compléter certaines lacunes de l'étude du site du Mur (dit) d'Hannibal et de mieux intégrer cette position dans un contexte élargi.

Les trois positions de l'arête frontière peuvent ainsi être datées dans une fourchette chronologique semblable au site lidderain¹⁵, et le site du Mont Carré semble également s'en approcher¹⁶ (fig. 6).

Un autre site non fortifié, qui présente des restes de constructions morphologiquement très semblables, a été repéré au débouché de la combe de Barasson, sur un ensellement dominant la vallée.

De plus, une quinzaine d'aménagements fortifiés et non fortifiés présentant des caractéristiques très proches nous ont également été signalés en Vallée d'Aoste¹⁷; ils laissent envisager l'opportunité de développer des recherches transfrontalières sur le sujet avec nos collègues italiens.

¹⁴ Probablement un as tardo-républicain très mal conservé.

¹⁵ Les cols de Barasson par le mobilier et le col d'Hannibal par des analyses ¹⁴C réalisées sous la direction de M. Philippe Curdy avant notre intervention et qui devraient être prochainement complétées par les résultats de datations dendrochronologiques.

¹⁶ L'étude du mobilier sera prochainement complétée par des datations radiocarbone.

¹⁷ Informations de M. Francesco Prinetti; voir aussi [en ligne:] www.andarpersassi.it/villaggi-salassi-aggiornamento/ (consulté le 30 juin 2017).

Le Mur (dit) d'Hannibal n'est donc plus une position isolée, mais il semble s'intégrer dans un ensemble d'occupations synchrones ou très proches dans le temps et dont l'inventaire et l'exploration ne font que commencer.

RAMHA, Romain ANDENMATTEN et Aurèle PIGNOLET



Fig. 6. Nendaz, Mont Carré. Campagne préliminaire 2016. Vue de détail de l'une des anomalies du site. (Photo: RAMHA)

2. SAINT-MAURICE, district de Saint-Maurice

Grand-Rue, maison Duc

HMA+MA+M

Coordonnées : CNS 1304, 2'566'498 / 1'118'730.

Altitude : 412.30 à 414.50 m.

Surface surveillée : env. 56 m².

Intervention du 12 mai au 8 juillet 2016.

Mandataire : TERA Sàrl (Alessandra Antonini).

Documentation et mobilier archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire pour étude.

Au cours des travaux de terrassement précédant la réhabilitation de la maison Duc, des vestiges s'étalant de l'Antiquité à nos jours ont été mis au jour (fig. 7).

Les restes d'un bâtiment de grande importance sont apparus à peu de distance de ceux qui ont été découverts sous l'avenue d'Agaune en 2012-2013 (Haut Moyen Age) et dont ils se rapprochent par leur qualité et leur aspect. Ils s'alignent du côté est sur la Grand-Rue, vraisemblablement établie sur le tracé de la route antique traversant l'agglomération, et sur ce qui semble être un passage antérieur à la rue des Petites Fontaines du côté nord.

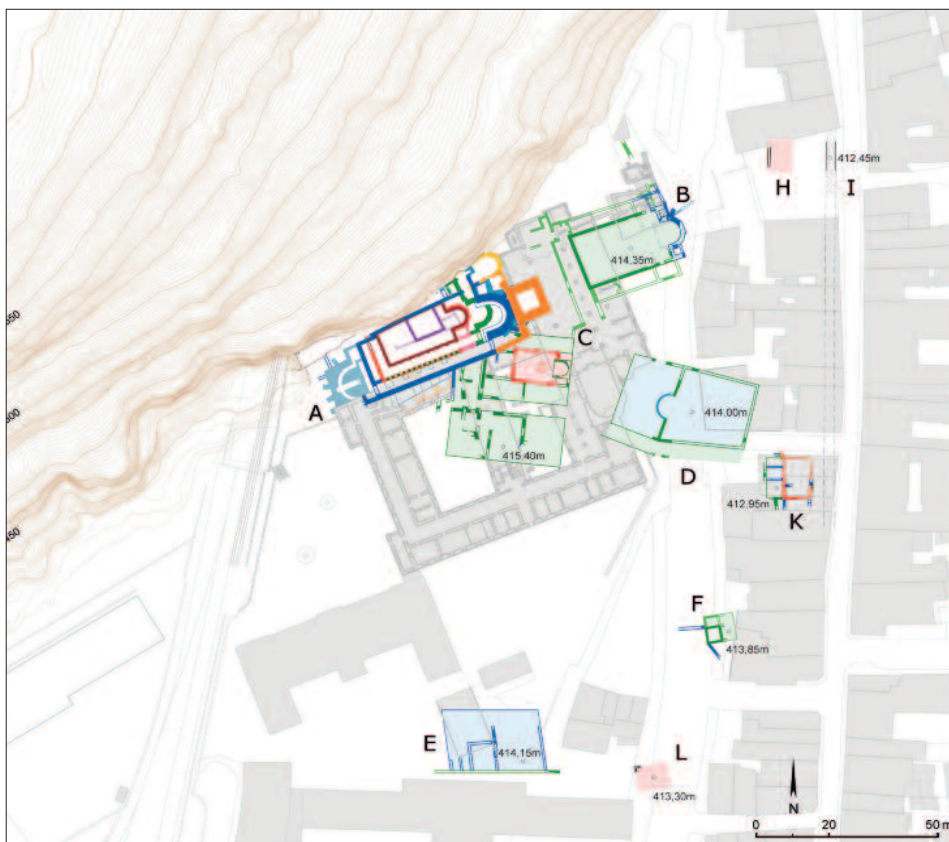


Fig. 7. Saint-Maurice, maison Duc. Plan général des vestiges du complexe monastique du Haut Moyen Age de Saint-Maurice. Le chantier de la maison Duc correspond à la lettre K.

(Plan : TERA Sàrl)

Ces grands locaux équipés de sols en mortier peints en rouge ont été partiellement explorés grâce à des tranchées ciblées. Ils appartiennent à un bâtiment construit le long de la route et qui fut agrandi vers l'arrière en direction de l'ouest (fig. 8).

Après avoir été occupé à l'état de ruine, le bâtiment a été arasé et remplacé par un jardin clôturé donnant vers l'ouest et aligné sur le passage nord. Le jardin a ensuite été abandonné et sa clôture abattue, pour laisser place à un nouveau bâtiment qui semble s'aligner sur la route principale et dont la paroi nord est implantée exactement sur le tracé des murs des édifices précédents. Ce nouveau bâtiment semble avoir été conçu dans un esprit moderne, autour d'une cour intérieure, des caves et des ateliers disposés sur l'arrière et, *a priori*, des pièces de séjour donnant sur la rue. Enfin, il est démantelé, peut-être de manière progressive, et les corps de bâtiment de la maison Duc sont érigés successivement. Le plus récent d'entre eux est aligné sur la rue nord et le linteau de sa porte est gravé de la date 1690. L'arrière de la maison est occupé par des caves, des réduits, des cours intérieures sur lesquelles donnent cuisines et sanitaires. Ces locaux domestiques ont été maintes fois remaniés au cours des XIX^e et XX^e siècles.

TERA Sàrl, Marie-Paule GUEX



Fig. 8. Saint-Maurice, maison Duc. Dégagement du dernier sol en mortier du Haut Moyen Age, sous le mur de jardin de l'époque romane. Vue du sud-est. (Photo : TERA Sàrl)

3. SAINT-MAURICE, district de Saint-Maurice**MA+M**

Abbaye, cour Saint-Joseph

Coordonnées : CNS 1304, 2°56'355 / 1°11'8'710.

Altitude : 417.50 m.

Surface étudiée : env. 60 m².

Intervention du 2 au 10 novembre 2016.

Mandataire : TERA Sàrl (Olivier Paccolat).

Documentation et mobilier archéologique déposés provisoirement chez le mandataire pour étude.

L'implantation de conduites d'eau entre la chaufferie de l'internat et le local technique de l'aile ouest du couvent a nécessité le creusement d'une tranchée de 0.50 à 2 m de profondeur sur toute la longueur de la cour. La tranchée traverse un secteur où des vestiges maçonnés très denses avaient été observés en 2003.

Un mur d'orientation est-ouest semble former une limite contre laquelle se développent vers le nord un ou plusieurs bâtiments d'orientation similaire, axés en direction du site du Martolet (fig. 9). Au sud, un secteur quasiment dépourvu de maçonneries sur toute la profondeur de la tranchée paraît être un espace non construit, contemporain des bâtiments (fig. 10). Dans cet espace, plusieurs tombes en pleine terre, alignées sur le mur qui forme la limite, ont été observées dans les profils de la tranchée. Elles ne sont pas assez nombreuses pour attester une zone de cimetière proprement dite. La datation des vestiges est pour l'heure indéterminée. Les représentations anciennes de l'abbaye montrent que cet endroit est dépourvu de construction au moins dès le XVIII^e siècle.



Fig. 9. Saint-Maurice, cour Saint-Joseph. Profil ouest de la tranchée, vue du sud. Les vestiges maçonnés sont densément groupés sur une petite surface. (Photo : TERA Sàrl)



Fig. 10. Saint-Maurice, cour Saint-Joseph. Profil est de la tranchée, vue du nord-ouest. Un mur est-ouest forme une limite au sud de laquelle semble s'ouvrir un terrain dépourvu de constructions.
(Photo : TERA Sàrl)

Dans le secteur nord, au pied de la terrasse du Martolet, le bassin en pierre du captage de la source a été mis au jour (fig. 11). Il s'avère conforme aux représentations du XVIII^e siècle. Malheureusement, aucun indice de sa datation n'a pu être recueilli, en raison de la hauteur de la nappe d'eau.

TERA Sàrl, Marie-Paule GUEX



Fig. 11. Saint-Maurice, cour Saint-Joseph. Bassin de pierre du captage de la source, vu depuis le nord.
(Photo : TERA Sàrl)

4. SAINT-MAURICE, district de Saint-Maurice**MA**

Rue du Glarier, immeuble Selmonmusaj

Coordonnées : CNS 1304, 2°56'525 / 1°118'975.

Altitude : 404 m.

Surface surveillée : env. 200 m².

Intervention du 21 au 24 juillet 2016.

Mandataire : TERA Sàrl (Olivier Paccolat).

Documentation déposée à l'Archéologie cantonale.

Le quartier du « Glarier » est situé à la hauteur des berges du Rhône, en contrebas de la route cantonale conduisant à Massongex. Au fond de l'excavation de l'ascenseur d'un immeuble, une palissade de bois d'orientation nord-sud a été repérée sur une longueur de 6 m (fig. 12). Elle est composée de piquets de bois, espacés de 0.15 à 0.20 m les uns des autres. Seules leurs extrémités sont conservées (observées sur une longueur de 0.30-0.40 m). Ces piquets formaient probablement la structure porteuse d'une palissade et devaient être entrelacés de fines branches et autres liens végétaux. Deux analyses ¹⁴C ont fourni une datation entre la fin du XII^e siècle et le XIII^e siècle.



Fig. 12. Saint-Maurice, immeuble Selmonmusaj. Secteur de fouilles et sondage pour l'ascenseur avec les vestiges de la palissade. Vue depuis le sud-ouest. (Photo : TERA Sàrl)

La découverte d'une palissade à cet emplacement fournit de précieuses informations sur la topographie et l'organisation d'un secteur périphérique de Saint-Maurice aux époques anciennes. Elle permet tout d'abord de définir la configuration du terrain au niveau de l'étranglement entre le rocher et le Rhône, et de se

rendre compte que le passage était beaucoup plus bas dans l'Antiquité et durant le Moyen Age qu'au XVII^e siècle (voir représentation de Mérian, fig. 13).

TERA Sàrl, Olivier PACCOLAT et Marie-Paule GUEX

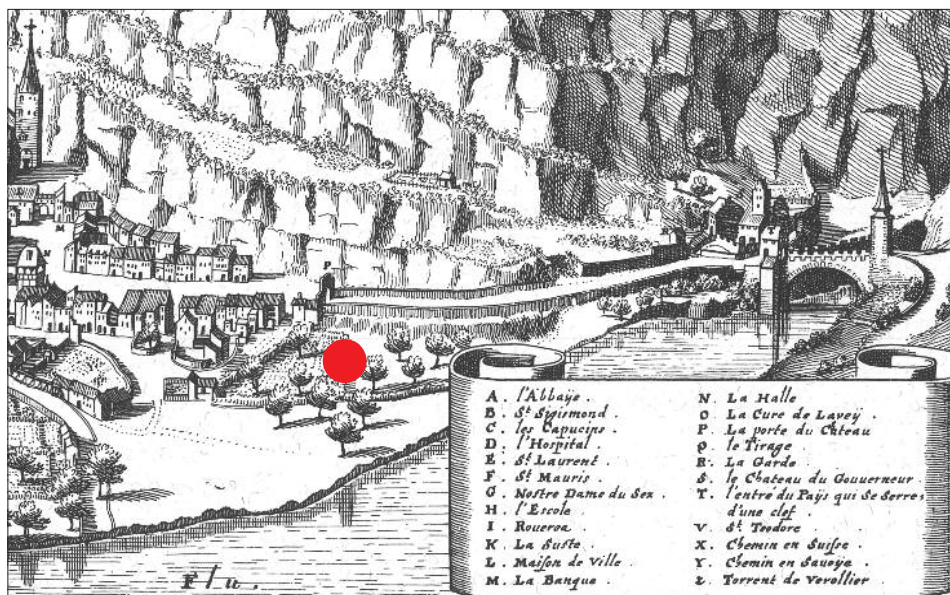


Fig. 13. Saint-Maurice, Glarier. Extrait de la gravure de Hans Ludolff publiée par Mérian, 1652. Le point rouge marque l'emplacement du secteur examiné. Au XVII^e siècle, un verger occupait les lieux.

5. SAINT-MAURICE, district de Saint-Maurice

M

Rue du Glarier, parking Lavigerie

Coordonnées : CNS 1304, 2'566'570 / 1'118'880.

Altitude : 404 à 405.50 m.

Surface étudiée : 270 m².

Intervention du 6 juillet au 8 août 2016, du 7 au 9 septembre 2016, et du 30 novembre 2016.

Mandataire : TERA Sàrl (Alessandra Antonini et Olivier Paccolat).

Documentation déposée provisoirement auprès du mandataire pour étude, mobilier archéologique déposé à l'Archéologie cantonale.

Lors du terrassement effectué pour la construction d'un parking semi-enterré, des vestiges sont apparus environ 0.20 m au-dessus du fond de fouille. Ils ont été explorés dans les limites de l'excavation prévue (fig. 14). Il s'agit d'un complexe rural et artisanal, situé en périphérie de la ville, non loin des berges du Rhône, et isolé des habitations de la ville par un jardin. L'édifice est constitué de plusieurs petits corps de bâtiments visiblement assemblés au cours du temps et plusieurs fois transformés sans changement sur l'enveloppe extérieure, hormis la façade orientale.



Fig. 14. Saint-Maurice, Lavigerie. Vue du chantier en cours de fouille, depuis le nord-ouest. La structure circulaire est une cuve de tanneur maçonnée. Le bâtiment s'élevait au bord d'une rue (à l'est) et bordait un jardin (à l'ouest). (Photo: Olivier Feihl, Archeotech S.A.)



Fig. 15. Saint-Maurice, Lavigerie. Restes de sol et rigole pavés d'une écurie, installés dans un des locaux de la tannerie désaffectée. Vue de l'est. (Photo: TERA Sàrl)

Les dernières occupations de quatre de ces locaux ont pu être documentées. Parmi les activités pratiquées, la plus ancienne pourrait être en relation avec la force hydraulique fournie par le canal qui longe le pied de la façade orientale. Peu après, l'édifice a été affecté à une tannerie, dont les équipements principaux consistent en des cuves circulaires maçonnées et des tonneaux de bois enterrés. Les datations au radiocarbone (^{14}C) permettent de caler cet atelier au XVI^e siècle.

La tannerie est ensuite abandonnée, les cuves sont comblées et l'espace est compartimenté en plusieurs pièces (écuries, granges et ateliers, fig. 15 et fig. 16). Aucune trace d'incendie en lien avec la destruction de Saint-Maurice par le feu en 1693 n'a été observée ; les lieux n'ont pas été la proie des flammes, ou alors ils ont été soigneusement nettoyés avant d'être réhabilités. Le bâtiment, occupé jusqu'au XX^e siècle, a été équipé de sols en béton. Il a été démoli au cours des années 1980.

TERA Sàrl, Marie-Paule GUEX

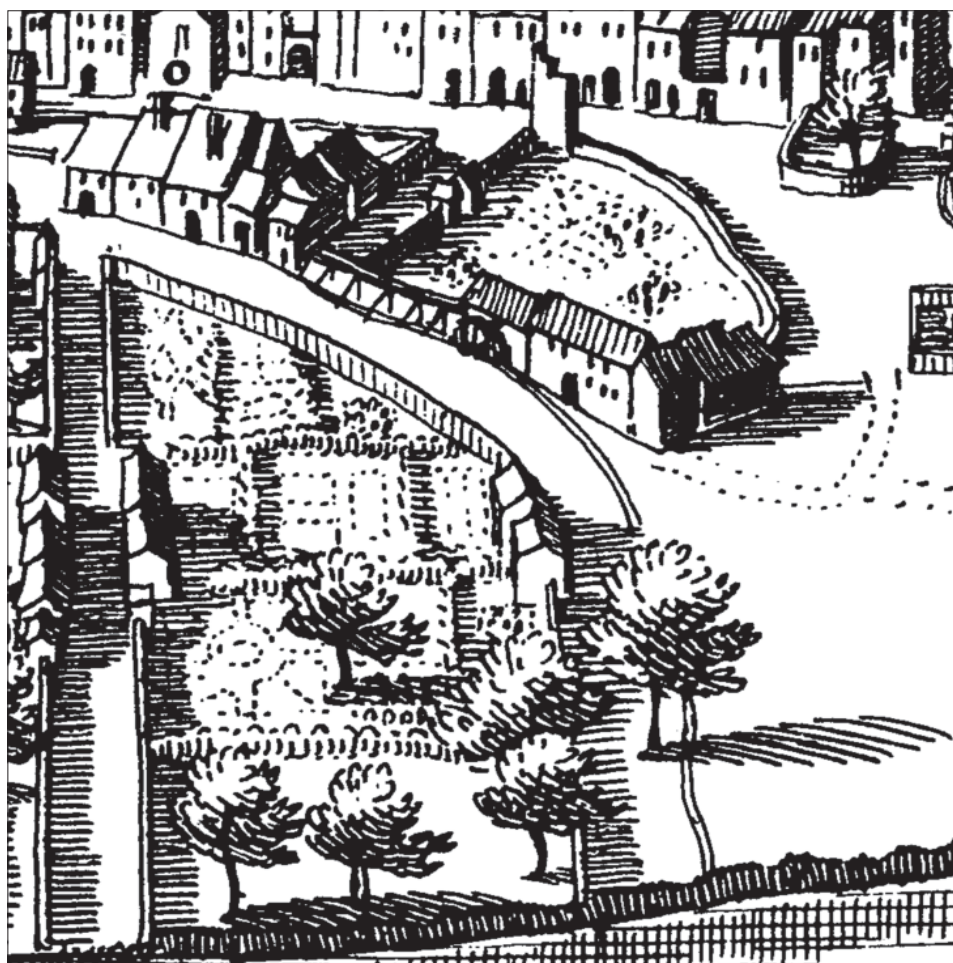


Fig. 16. Saint-Maurice, Lavigerie. Gravure de Hans Ludolff publiée par Mérian, 1652. Le quartier de bâtiments occupant alors le secteur fouillé en 2016 est bordé par un canal et une roue de moulin, suggérant le type d'activité pratiquée dans l'édifice. Vue de l'est.

6. SION, district de Sion**MA+M**

Avenue Ritz

Coordonnées : CNS 1306, 2°59'38.92" / 1°12'04.45".

Altitude : 525-527 m.

Surface surveillée : 1300 m².

Intervention du 6 juillet au 10 octobre 2016.

Mandataire : TERA Sàrl (Olivier Paccolat).

Documentation déposée à l'Archéologie cantonale.

Les travaux de réfection de la voirie au niveau du carrefour de l'avenue Ritz et des rues de Gravelone et de Saint-François ont fait l'objet d'une surveillance archéologique. Plusieurs maçonneries, dont certains tronçons des façades de la tour dite « Porte de Savièse », ont été observées (fig. 17). Cette dernière peut maintenant être située précisément sur le tracé du rempart. Les niveaux de circulation contemporains de la tour, repérés en 2011 et 2014 dans la rue de Savièse et en 2015 près de l'enceinte, n'ont pas été atteints lors des travaux de 2016. La « Porte de Savièse », illustrée sur la gravure de Johannes Stumpf de 1548 (fig. 18), a été démolie en 1852.



Fig. 17. Sion, avenue Ritz. Tronçon de la façade ouest de la « Porte de Savièse », depuis l'est. Le mur a une épaisseur de 2.95 m.

(Photo : TERA Sàrl)

Un mur, probablement celui de contrescarpe, a été mis au jour à une distance de 4 à 5 m au nord de la Porte, tandis que 6 m à l'est a été dégagé un autre mur, constituant le parapet qui délimitait le terre-plein franchissant le fossé.

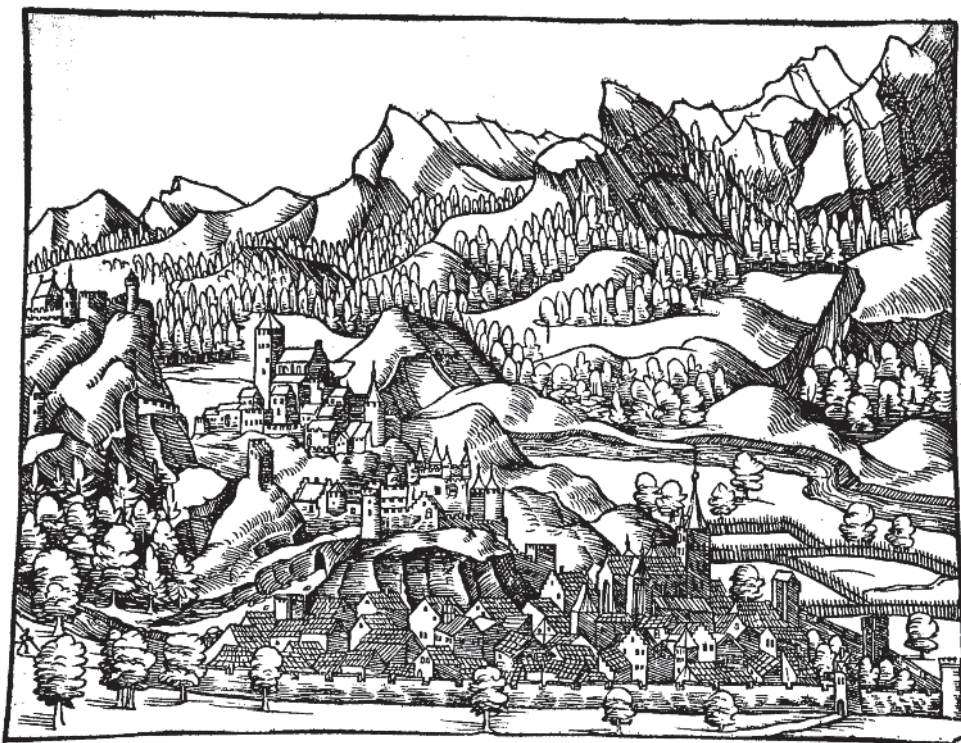


Fig. 18. Ville de Sion, vue du nord. La «Porte de Savièse» est visible en bas à droite. Gravure sur bois de Johannes Stumpf, *Gemeiner loblicher Eydgnoschafft Stetten, Landen und Voelckeren Chronick*, Zurich, 1548 (publiée par Anton Gattlen, *L'estampe topographique du Valais*, Martigny-Brig, 1987).

Plusieurs autres restes de murs ont été découverts sur le côté nord du fossé ; ils doivent être attribués à des clôtures de jardin de diverses époques. Des tronçons de canalisations en maçonnerie, datant vraisemblablement du début du XX^e siècle, ont également été repérés lors de ces travaux.

TERA Sàrl, Marie-Paule GUEX et Olivier PACCOLAT

7. SION, district de Sion

HA+LT+R+HMA

Platta, Institut Don Bosco

Coordonnées : CNS 1306, 2'594'075 / 1'120'680.

Altitude : 540 m.

Surface étudiée : env. 150 m².

Intervention du 26 septembre au 23 décembre 2016.

Mandataire : ARIA S.A. (François Mariéthoz).

Documentation et mobilier déposés provisoirement auprès du mandataire pour étude.

En prévision de la construction d'un parking souterrain, les fouilles de la nécropole de Don Bosco ont repris à l'emplacement des sondages de prospection menés en 1999 et 2000 (fig. 19). Les vestiges de la nécropole hallstattienne ont été



Fig. 19. Sion, Don Bosco. Tumulus B en cours de dégagement.

(Photo : ARIA S.A.)

en partie détruits par l'aménagement, à la fin de l'époque celtique ou durant l'époque romaine, de deux chemins creux qui traversent la zone dans un axe est-ouest. Si les inhumations ont généralement été préservées, les monuments funéraires ont souffert de ces aménagements. Sept inhumations, dont trois médiévales (fig. 20), et une incinération, déposée dans une urne en céramique, ont été documentées durant cette campagne de fouille, qui se poursuivra en 2017.

Les chemins creux ont été comblés de limons dans lesquels seront creusées des fosses sépulcrales durant le Haut Moyen Age.

ARIA S.A., François MARIÉTHOZ



Fig. 20. Sion, Don Bosco. Trois tombes du Haut Moyen Age.

(Photo : ARIA S.A.)

8. SION, district de Sion
«Maison du Diable»

M

Coordonnées : CNS 1306, 2°59'38.03" / 1°11'19.681."

Altitude : 493 m.

Surface analysée : 10 m².

Intervention des 15 et 16 février 2016.

Mandataire : TERA Sàrl (Alessandra Antonini).

Documentation déposée à l'Archéologie cantonale.

Le four de potier découvert en 1973 dans le pavillon sud de la Maison du Diable (rue des Creusets) a été réétudié en février 2016, à l'occasion d'un réaménagement du rez-de-chaussée. Il s'agit d'un four de plan rectangulaire à tirage vertical. L'installation a été aménagée lors d'une transformation du pavillon



Fig. 21. Sion, Maison du Diable. Détail de la partie conservée de la voûte en briques du foyer, à droite de l'image. Vue plongeante depuis le nord.

(Photo : TERA Sàrl)

construit, selon François-Olivier Dubuis, au début du XVII^e siècle. La chambre de chauffe, que l'on atteint par un escalier de quatre marches, est située sous le niveau de la salle. La gueule de chargement, le cendrier et l'alandier voûté du foyer sont bien conservés (fig. 21 et fig. 22). Ce foyer était surmonté d'un laboratoire, aujourd'hui disparu, dans lequel était placée la vaisselle en céramique destinée à la cuisson. Le tirage était assuré par un système d'évents traversant les voûtes des deux chambres superposées et par une cheminée préexistante, située dans l'angle sud-est du local.

L'examen complémentaire, par Emmanuelle Evéquoz, des fragments de poterie découverts dans le four atteste une activité potière qui comporte plusieurs phases et qui semble s'être échelonnée jusqu'au début du XIX^e siècle.

TERA Sàrl, Jean-Christophe MORET



Fig. 22. Sion, Maison du Diable. Détail de l'intérieur du foyer. On distingue le cendrier rectangulaire et la courbure de la voûte en briques. Vue depuis la gueule du four.

(Photo : TERA Sàrl)

Les études archéologiques réalisées en 2016¹⁸

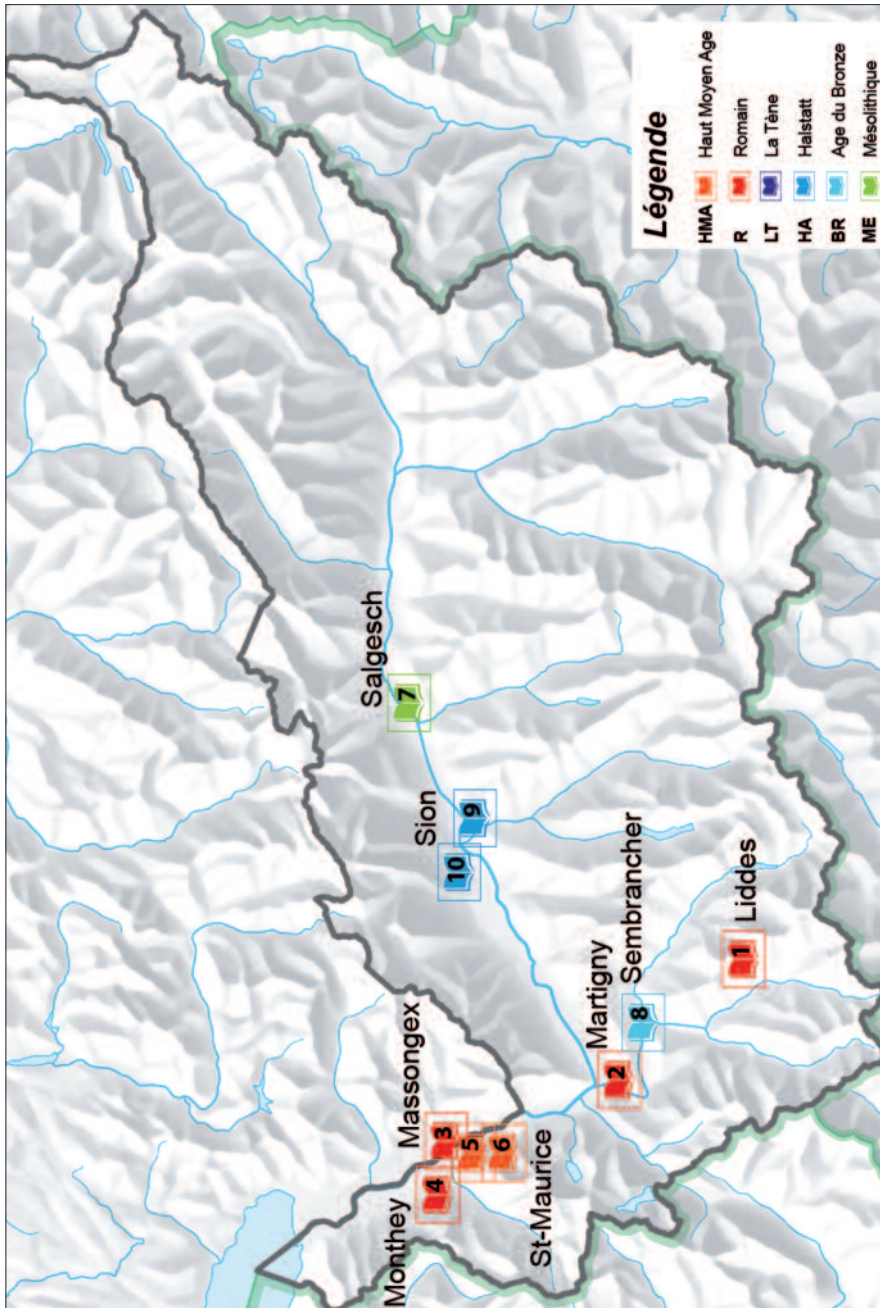


Fig. 23. Situation des chantiers étudiés en 2016.

(Dessin: SBMA, Claude-Eric Bettex)

¹⁸ Les rapports d'interventions archéologiques peuvent être consultés sur demande au Service des bâtiments, monuments et archéologie et seront disponibles sous peu sur le site Internet du service : [en ligne :] <https://www.vs.ch/web/sbma/patrimoine>.

1. LIDDES, district d'Entremont

LT+R

« Mur (dit) d'Hannibal »

Coordonnées : CNS 1345, env. 584'050 / 092'650.

Altitude : env. 2640 m.

Dates des fouilles : 2015 et 2016.

Etudes spécialisées et mise à jour des interprétations suite à la campagne autour du Mur (dit) d'Hannibal

Les études carpologique¹⁹ et archéozoologique²⁰ se poursuivent actuellement sur les vestiges mis au jour lors de la campagne 2015 ; de même, le tri des résidus de tamisage de l'intervention 2016 est en cours. L'étude anthracologique²¹ doit par contre attendre la disponibilité de l'ensemble des prélèvements du projet après la fin des tris.

Plusieurs coupes micromorphologiques ont pu être étudiées²² et permettent de confirmer des différences d'évolution entre l'intérieur et l'extérieur d'un bâtiment sur le site du Mur (dit) d'Hannibal²³. Cela semble attester une occupation événementielle qui se serait déroulée, sans interruption significative, de l'installation à l'abandon des habitations, ainsi que la présence de superstructures permanentes durant toute la durée de l'occupation.

L'étude du contexte géologique du site²⁴ est terminée, tandis que l'étude paléoenvironnementale régionale²⁵, sur la base de carottages palynologiques dans le lac de Champex, est en cours de finalisation.

Le mobilier mis au jour en 2016 sur le Mur (dit) d'Hannibal confirme un faciès mixte de matériel indigène et romain ainsi qu'une présence militaire marquée. Cela laisse envisager la présence de troupes auxiliaires romaines sur la position plutôt qu'une réoccupation par des militaires romains d'une position indigène. Cette nouvelle interprétation ne peut cependant pas être confirmée par les données récoltées sur le site, et son développement ou sa réfutation nécessitera l'étude plus approfondie d'autres positions.

L'étude de l'inscription découverte sur le site a également progressé grâce à l'investissement du professeur Michel Aberson et à une table ronde de spécialistes à Liddes, organisée conjointement par l'association RAMHA et l'Université de Lausanne. On peut ainsi considérer que le fardeau de la preuve de l'authenticité de l'inscription a été inversé. Ce rare vestige d'écriture prélatine au nord des Alpes devrait prochainement faire l'objet d'une publication commune entre épigraphistes suisses et italiens²⁶. Une étude tracéologique de l'inscription, en collabora-

¹⁹ Par M^{me} Christiane Jacquat, Botanisches Museum de l'Université de Zurich.

²⁰ Par M^{me} Jacqueline Studer, Muséum d'Histoire naturelle de Genève.

²¹ Par M^{me} Alexa Dufraisse, Muséum national d'Histoire naturelle de Paris.

²² Par M. Michel Guélat, Sediqua Géosciences Sàrl.

²³ Michel GUÉLAT, *Liddes (Valais), Mur (dit) d'Hannibal, Bâtiment Bat01, Analyse micromorphologique*, Rapport, Sediqua Géosciences Sàrl, Delémont, 2016.

²⁴ Michel GUÉLAT, *Liddes (Valais), Mur (dit) d'Hannibal, Contexte géologique*, Rapport (avec une carte géologique), Sediqua Géosciences Sàrl, Delémont, 2016.

²⁵ Par M^{me} Erika Gobet et M. Fabian Rey, Institute of Plant Sciences de l'Université de Berne.

²⁶ Avec les participations de M^{me} Stefania Casini, MM. Filippo Motta, Rudolf Wachter, Angelo Fossati et Michel Aberson.

tion avec des criminologues²⁷ et un tailleur de pierres professionnel²⁸, a également pu être développée dans ce cadre.

RAMHA, Romain ANDENMATTEN et Aurèle PIGNOLET

2. MARTIGNY, district de Martigny

R+HMA

FORUM CLAUDII VALLENSIUM

Insula 9

Coordonnées :

CNS 1325, 2°57'19.00" / 1°10'5'20.00"

Altitude : 473 m.

Surface du chantier : env. 2000 m² ; surface fouillée : env. 1650 m².

Intervention de 2012 à 2015.

Mandataire : Archéologie cantonale (2012-2014) et TERA Sàrl (2015).

Documentation déposée à l'Archéologie cantonale.

Les fouilles archéologiques conduites en 2015 par le bureau TERA dans l'*insula 9*, un ancien quartier de la ville romaine de Martigny, *Forum Claudii Vallensium*, ont conduit à la reprise de l'étude des fouilles effectuées de 2012 à 2014 dans ce même quartier. Les premiers résultats de ce travail, comprenant l'établissement de l'évolution chronologique du quartier et l'étude du mobilier céramique par Marc-André Haldimann, sont présentés ici. Ce travail doit encore être complété par l'étude du mobilier archéologique restant, ainsi que par une analyse typologique et comparative des structures et de l'architecture.

Depuis le début de l'époque romaine jusqu'à l'ère industrielle, onze périodes ont été identifiées. Des traces d'araire forment les occupations les plus anciennes (période 1). Elles remontent à la fin de l'âge du Fer ou, au plus tard, au début de la période romaine. Après que les limites du quartier ont été tracées et matérialisées probablement par un fossé, observé en partie au sud-est de l'*insula*, des bâtiments en matériaux légers sont édifiés vers le milieu du I^{er} siècle dans la partie nord du quartier, le long de la rue principale (période 2). Le quartier n'est pas immédiatement reconstruit après l'incendie des bâtiments ; au contraire, une partie du terrain est laissée en friche. Les rares vestiges observés, principalement des structures en creux, restent diffus et pourraient correspondre, pour certains d'entre eux, à des activités agricoles (période 3). Dans la partie est de l'*insula*, cette situation n'évolue pas au cours des périodes suivantes. Dans la partie ouest du quartier, par contre, plusieurs bâtiments en matériaux légers sont édifiés (périodes 4 et 5). Après l'abandon de ces bâtiments, le quartier est divisé en deux grandes propriétés vers la fin du I^{er} siècle (période 6). Dans la propriété est, une maison (*domus*) est édifiée. Elle dispose d'une vaste cour au sud, dévolue aux jardins et aux dépendances (fig. 24). Dans la propriété ouest, ce sont deux corps de bâtiments qui sont construits autour d'une cour centrale. La fonction de ce vaste complexe reste encore à déterminer. Au cours des II^e et III^e siècles, des travaux de réfection et de transformation sont entrepris dans les deux propriétés (états 6A à 6E). Les

²⁷ MM. Eric Sapin et Quentin Millet, Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne.

²⁸ M. Romain Fischli, de Martigny, que nous remercions de son engagement bénévole au bénéfice de l'association RAMHA.

bâtiments sont encore occupés jusque dans le courant du IV^e siècle, avant qu'un incendie n'en détruise une partie. Au cours de l'Antiquité tardive, les ruines servent de carrière pour la récupération des matériaux de construction (période 7). Au Haut Moyen Age, les ruines romaines sont encore visibles et la partie orientale de l'*insula* est utilisée comme aire funéraire pour une dizaine de tombes à inhumation (période 8). La présence de grandes fosses d'épierrement et de poteaux alignés qui ont peut-être servi de clôture, de limite ou de palissade laisse penser que des activités agricoles se sont développées dans le quartier au cours du Moyen Age ou de l'Epoque moderne (période 9). Un bras de rivière traverse le quartier d'ouest en est au cours de l'Epoque moderne ou au début de l'ère industrielle et arrache une partie des ruines romaines jusqu'aux fondations. La débâcle du glacier du Giétroz en 1818 pourrait être à l'origine de ce phénomène naturel.



Fig. 24. Martigny, *Insula* 9. Vue générale de la *domus* (maison urbaine) sise dans la partie est de l'*insula*. La pièce au sol en *terrazzo* et aux parois peintes correspond sans doute au *tablinum* (salle de réception) s'ouvrant sur des jardins. Vue depuis l'ouest. (Photo : TERA Sàrl)

Au XIX^e siècle, un moulin est installé au nord du quartier. Jusque vers le milieu du XX^e siècle, le terrain est également utilisé pour l'ensevelissement des déchets industriels d'une marbrerie située à proximité. Malgré le développement de l'artisanat et de l'industrie, les activités agricoles se sont sans doute poursuivies (période 10). Après l'abandon du moulin, des vergers sont plantés vers le milieu du XX^e siècle (période 11). Ceux-ci subsistent jusqu'à la première décennie du XXI^e siècle, moment où le quartier est urbanisé.

TERA Sàrl, Olivier PACCOLAT et Fabien MARET

3. MASSONGEX, district de Saint-Maurice « Immeuble Rappaz »

R

Coordonnées : CNS 1304, 2°565'200 / 1°121'250.

Altitude : 398 m.

Surface fouillée : env. 500 m².

Intervention du 23 juin au 30 août 2014.

Mandataire : TERA Sàrl (Olivier Paccolat).

Documentation déposée à l'Archéologie cantonale.

Des fouilles de sauvetage se sont déroulées de juin à août 2014 au lieu-dit «La Fin Derrey» à Massongex, la ville romaine de *Tarnaiæ*. En septembre 2015, un terrassement complémentaire au sud de la parcelle a également fait l'objet d'un suivi archéologique (fig. 25). L'étude des données de terrain dans les mois qui ont suivi a permis de proposer un premier bilan, complété et corrigé au cours de l'hiver 2015-2016. Ce sont au moins dix phases qui ont été observées, allant du début de la période romaine jusqu'au XX^e siècle. Un corps de bâtiment en matériaux légers, érigé dès la première moitié du I^{er} siècle après J.-C., constitue la principale phase d'occupation de cette partie de l'agglomération romaine. Après un incendie, le bâtiment est reconstruit et occupé jusque dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Le quartier semble ensuite rester en marge du développement de l'agglomération.

TERA Sàrl, Olivier PACCOLAT et Fabien MARET



Fig. 25. Massongex, immeuble Rappaz. Vue générale des fouilles depuis le nord.

(Photo : TERA Sàrl)

4. MONTHEY, district de Monthey
Marendeu-Chenau, « chantier Giugni »

R+HMA

Coordonnées : CNS 1304, 2'562'173 / 1'121'915.

Altitude : 465.60 m.

Surface fouillée : env. 380 m².

Intervention du 7 mai au 30 juin 2015.

Mandataire : TERA Sàrl (Olivier Paccolat).

Documentation déposée provisoirement auprès du mandataire pour étude, mobilier déposé à l'Archéologie cantonale.

La chronologie relative des murs et la succession des couches archéologiques ont permis de définir quatre principales phases d'occupation dans l'évolution du corps de bâtiment découvert sur la parcelle (phases 1 à 4). Une cinquième phase est envisageable si l'on admet que les premiers niveaux, datés de la fin du II^e siècle et du début du III^e siècle, correspondent à une première fréquentation du site et non à des remblais (phase 0).

L'enveloppe de l'édifice est mise en place dans la première moitié du III^e siècle après J.-C. (phase 1). Elle comprend un long mur de façade avec un couloir délimitant deux grands espaces disposés de part et d'autre de celui-ci. Dans la seconde moitié du III^e siècle, le corps de bâtiment est compartimenté en une dizaine de locaux, dont un ensemble thermal aménagé dans la partie nord-ouest, composé de trois salles chauffées et d'une pièce froide (phase 2). A la fin du IV^e siècle ou au début du V^e siècle, l'édifice subit de profondes transformations par le démantèlement de la zone thermique et la construction d'une vaste salle d'apparat (fig. 27 et fig. 28) accolée à l'extérieur contre le mur de façade (phase 3a). Par la suite sont entreprises des réfections qui affectent principalement la nouvelle pièce (phase 3b). L'abandon du bâtiment se confond avec les dernières occupations de l'édifice, que l'on peut vraisemblablement attribuer au Haut Moyen Age (phase 4). On constate un remblaiement partiel du complexe et la mise en place d'une charpente en bois dans plusieurs locaux.

TERA Sàrl, Olivier PACCOLAT

Phase 0	remblais ou occupations antérieures au bâtiment	fin du II ^e siècle-début du III ^e siècle apr. J.-C.
Phase 1	mise en place du bâtiment	début du III ^e siècle apr. J.-C.
Phase 2	aménagement des salles thermales	III ^e -IV ^e siècles apr. J.-C.
Phase 3	transformation du bâtiment	fin du IV ^e siècle-V ^e siècle apr. J.-C.
Phase 4	réoccupation et abandon du bâtiment	VI ^e (?) - VII ^e (?) siècles apr. J.-C.

Fig. 26. Tableau récapitulatif de l'évolution du corps de bâtiment.



Fig. 27. Monthey (Valais), Marende, « chantier Giugni ». Orthophotographie de la partie sud-ouest de la fouille comprenant la grande pièce d'apparat. (Photo : Olivier Feihl, Archeotech S.A.)



Fig. 28. Monthey (Valais), Marende, « chantier Giugni ». Orthophotographie de la partie nord-est du chantier comprenant plusieurs locaux juxtaposés, dont une salle chauffée par hypocauste. (Photo : Olivier Feihl, Archeotech S.A.)

5. SAINT-MAURICE, district de Saint-Maurice**HMA+MA+M**

Abbaye, salle du Trésor

Coordonnées : CNS 1304, 2'566'408 / 1'118'763.

Altitude : 416 m.

Date des fouilles : du 6 mars 2013 au 4 février 2014.

Fouille préventive et fouille d'urgence (drainages extérieurs); analyse des élévations.

Surface fouillée : 260 m². Surface d'élévation analysée : 120 m².

Mandataire : TERA Sàrl (Alessandra Antonini).

Bâtiments conventuels.

L'aménagement de la nouvelle salle du Trésor dans l'ancienne cave à vin de l'abbaye a nécessité d'importants travaux qui ont concerné tout le rez-de-chaussée de l'aile centrale du carré abbatial, ainsi que ses abords immédiats dans les cours Saint-Théodule (cour ouest) et Sainte-Catherine (cour est). Ces travaux ont entraîné une intervention archéologique au niveau du sol et une analyse des parois afin que soient documentés les importants vestiges qui allaient être détruits par les nouvelles installations techniques.

Les vestiges les plus anciens font partie d'un vaste complexe architectural, dont l'orientation oblique par rapport à l'aile centrale actuelle est déterminée par le baptistère du V^e siècle. Au sud de ce dernier et séparé de lui par un couloir, se trouve un bâtiment probablement d'habitation (Bâtiment Sud) relié à l'église du Martolet par une aile transversale qui borde le baptistère sur son côté ouest. Cette aile deviendra un espace funéraire.

Après l'arasement du complexe du Haut Moyen Age, le secteur est réorganisé selon un nouvel axe perpendiculaire à l'église du Martolet. A l'ouest d'un nouveau bâtiment, construit à l'emplacement de l'actuel cloître Sainte-Catherine, se développe entre la fin du X^e siècle et le milieu du XII^e siècle une aire artisanale comprenant au moins trois grands fours de métallurgie et plusieurs fosses charbonneuses.

La zone artisanale est ensuite remplacée par un grand bâtiment qui sera agrandi vers le sud et subira plusieurs reconstructions. Ce bâtiment forme les bases des parois actuelles de l'aile centrale. L'étage sera transformé en réfectoire entre 1638 et 1639, sur ordre de l'évêque Hildebrand Jost. Les travaux de cette transformation comprennent la reconstruction partielle de la façade occidentale, l'abaissement du sol et le voûtement du rez-de-chaussée.

Après l'incendie de la ville en 1693, l'église et le réfectoire ont rapidement été remis en état; dotés de voûtes, ils semblent avoir été en grande partie épargnés par le feu. Ces deux bâtiments seront intégrés dans le nouveau carré conventuel reconstruit entre 1706 et 1710.

TERA Sàrl, Alessandra ANTONINI

6. SAINT-MAURICE, district de Saint-Maurice**HMA+MA+M**

Abbaye, jardin de l'Octogone

Coordonnées : CNS 1304, 2'566'407 / 1'118'700.

Altitude : env. 416 m.

Date des fouilles : du 20 avril au 21 juillet 2015 (discontinu).

Fouille d'urgence. Surface explorée : env. 100 m de profils pour une hauteur de 1 à 2.50 m.

Mandataire : TERA Sàrl (Alessandra Antonini).

Bâtiments conventuels.

La réparation d'une importante infiltration d'eau dans les cuisines de l'internat et le raccordement de l'abbaye au chauffage à distance ont nécessité l'ouverture de profondes tranchées (jusqu'à 2.50 m) dans la cour située au sud du carré abbatial (lieu-dit : jardin de l'Octogone).

Dans la tranchée au pied de l'internat, la plus profonde, des vestiges du Haut Moyen Age ont été atteints (datation ¹⁴C). A la base du profil a été observé un sol en mortier peint en rouge, qui semble équiper une grande salle. Il se situe exactement à la même altitude que le sol surélevé sur piles maçonnées découvert en 2012 au sud-est de la Procure. Les deux sols appartiennent sans doute au même édifice. Après une réfection intégrale du sol, la grande salle a été subdivisée.

Dans la tranchée au pied de l'aile sud de l'abbaye ont été mis au jour des sols similaires, qui semblent équiper des locaux juxtaposés, bordés d'un couloir nord-sud sur leur côté oriental, lui-même situé en bordure d'un jardin. Ce dispositif, typologiquement contemporain du précédent, est construit sur un palier situé 1.20 m plus haut et délimité par un mur de soutènement qui marque la limite entre ces deux nouvelles ailes du complexe du Haut Moyen Age.

Après la démolition du complexe, un bâtiment assez massif est construit à l'époque carolingienne (datation ¹⁴C). Puis, ce dernier ayant été arasé, un atelier utilisant le feu est aménagé à l'époque romane (datation ¹⁴C), dans le secteur situé à la hauteur de l'aile centrale du couvent.

Au Bas Moyen Age, une occupation domestique (atelier, écurie), concentrée dans le secteur ouest (près de l'internat) et au pied du mur de clôture oriental, est visible dans la partie supérieure des profils. Cette occupation de l'espace correspond à celle de la cour des communs représentée sur la gravure de Mérian, au milieu du XVII^e siècle.

Suite à l'incendie de 1693, l'arasement des décombres et l'apport d'un remblai de terrassement ont transformé la cour des communs en jardin, afin que le niveau de marche soit adapté à celui de la nouvelle aile sud du couvent.

TERA Sàrl, Alessandra ANTONINI et Marie-Paule GUEX

7. SALGESCH, district de Loèche
Mörderstein

ME+NE+BR+HA+LT+R

Coordonnées : CNS 1287, 2'610'115 / 1'126'675.

Fouilles préventives dans le cadre de la construction de l'autoroute A9.

Mandataire : ARIA S.A.

En 2016, les travaux d'élaboration en vue de la publication à venir ont porté essentiellement sur les études du mobilier pour les périodes comprises entre le Mésolithique et la période romaine.

Ces études comprennent l'analyse du mobilier céramique par des spécialistes de différentes périodes (Pierre-Jérôme Rey pour le Néolithique, Mireille David-Elbiali pour l'âge du Bronze et Philippe Curdy pour l'âge du Fer), l'analyse du mobilier lithique (Maxime Remicourt et Caroline Crivelli) et l'analyse de la faune (Nicole Reynaud Savioz).

L'analyse typologique de la céramique a redéfini le cadre chronostratigraphique, dont la construction s'appuyait jusqu'alors sur les dates ¹⁴C pour les périodes préhistoriques les plus anciennes ; un hiatus dans l'occupation de l'abri a pu être comblé pour le début de l'âge du Bronze.

L'étude du mobilier lithique a permis de dégager certaines tendances dans l'occupation de l'abri, tendances qui peuvent se résumer à une activité orientée vers la chasse pour les périodes les plus anciennes (Mésolithique et Néolithique ancien), puis à un passage à des activités agropastorales vers la fin du Néolithique.

L'étude de la faune montre que les restes osseux d'animaux forment la grande majorité des vestiges livrés par les abris sous bloc du Mörderstein. Parmi les faits remarquables, on mentionnera ici la mise en évidence d'une bergerie néolithique et celle du plus ancien chien valaisan.

ARIA S.A., Nicole REYNAUD SAVIOZ et Manuel MOTTET

8. SEMBRANCHER, district d'Entremont

NE+BR+HA+LT

Crettaz-Polet, immeubles de la Gravenne 1 à 3

Coordonnées : CNS 1325, 2'577'296 / 1'102'921.

Dates des fouilles : 2014 et 2015.

Mandataire : ARIA S.A. (Alain Benkert).

A la suite de deux campagnes de fouilles sur le site de Crettaz-Polet (2014-2015) et des rapports d'activités subséquents, l'importance du site n'étant plus à prouver, se posaient les questions essentielles de la datation relative et absolue des occupations, ainsi que de l'organisation spatio-fonctionnelle des habitats. Une synthèse des données stratigraphiques recueillies lors de ces deux campagnes de fouilles a été réalisée durant le dernier trimestre de l'année 2016. Elle permet d'établir des liens stratigraphiques entre les différentes zones explorées et propose une chronologie relative des dépôts et des structures, représentée sous la forme de graphes de Harris et d'une séquence-type intégrant les résultats des datations ¹⁴C

et mettant en évidence les phases d'occupation successives. Celles-ci remontent au Néolithique moyen (dernier tiers du V^e millénaire av. J.-C.), à l'âge du Bronze moyen et/ou final (un horizon, voire deux entre les XV^e et XI^e siècles av. J.-C.), au Premier âge du Fer (deux horizons, entre le VIII^e siècle et le V^e siècle av. J.-C.) et à la fin du Second âge du Fer (II^e-I^{er} siècles av. J.-C.). La périodisation des structures et du mobilier ainsi que la réalisation des plans correspondants se poursuivront en 2017 ; l'accent sera mis, d'une part, sur l'analyse des structures artisanales du Premier âge du Fer (fours de cuisson, zones de rejets) et, d'autre part, sur la caractérisation du mobilier céramique de l'âge du Bronze et du Premier âge du Fer (fig. 29). En outre, une petite sélection d'échantillons sera envoyée pour des datations radiocarbone, afin que soient levés quelques doutes résiduels sur les occupations de l'âge du Bronze ainsi que sur les niveaux d'occupation du Premier âge du Fer dans la zone sud-est du site (zone 9). Jalon essentiel dans la connaissance du peuplement protohistorique en Valais, le site de Crettaz-Polet mérite bien l'attention qu'on lui porte actuellement.

ARIA S.A., Olivier THURIOT et Alain BENKERT



Fig. 29. Sembrancher, Crettaz-Polet. Vase n° 5517 (fouille 2015) après son dégagement en laboratoire en 2016. Le récipient s'est affaissé lors de la cuisson et a été rejeté près du four de potier, se mêlant à une masse de charbons de bois et d'argile cuite provenant probablement de la structure de combustion. Période de Hallstatt. Hauteur du vase : 20 cm.

(Photo : Aria S.A.)

9. SION, district de Sion**NE+BR+HA+LT**

Bramois, En Jalleau.

Coordonnées : CNS 1306, 2'597'750 / 1'120'350.

Fouilles de l'année 2000.

Mandataire : ARIA S.A.

L'analyse chronostratigraphique de la séquence de Bramois/En Jalleau 2000 enrichit notablement nos connaissances sur les occupations humaines et sur l'histoire sédimentaire de la zone sud du cône de Bramois, à la transition entre la plaine et les premières pentes du coteau. A la base de la séquence, des apports torrentiels et des formations de sols successifs précisent le contexte naturel et, peut-être, les premières emprises humaines sur le milieu, à une époque charnière du peuplement humain en Valais central (milieu et fin du VI^e millénaire avant notre ère). Au-dessus, seuls deux processus de sédimentation sont enregistrés pour la période comprise entre le début du V^e millénaire et le VIII^e siècle avant notre ère : un dépôt torrentiel et un dépôt de colluvions. La période qui couvre le Premier âge du Fer et le début du Second, par contre, voit se multiplier les vestiges archéologiques sur le site d'En Jalleau. En Valais, cette période correspond à un accroissement numérique et à une densification marquée des sites de peuplement. L'implantation d'un groupe humain au débouché du val d'Hérens s'inscrit parfaitement dans la logique d'occupation du territoire à cette époque : choix d'emplacements favorables à une économie d'autosubsistance et, en parallèle, contrôle des voies de passage dans la plaine et sur le parcours des voies transalpines. Sur le site d'En Jalleau, l'analyse ne fait pas ressortir d'occupation datant de la fin de l'âge du Fer, alors même que cette période a livré de nombreuses sépultures dans le secteur proche de Bramois/Pranoé. Quant aux habitats de l'époque romaine et du Haut Moyen Age, ils ont apporté trop peu de mobilier et des structures architecturales trop lacunaires pour qu'on puisse se faire une bonne idée de la nature de ces installations.

La chronologie des occupations humaines et des processus naturels enregistrés sur le site d'En Jalleau constituait la dernière étape d'élaboration des données recueillies dans les quartiers récents situés au sud-est du village de Bramois. Une synthèse des faits archéologiques et sédimentaires qui y sont répertoriés devient désormais envisageable.

ARIA S.A., Olivier THURIOT et Alain BENKERT

10. SION, district de Sion

BR+HA+LT

Platta, Institut Don Bosco

Coordonnées : CNS 1306, 2°59'040 / 1°120'680.

Altitude : 535 m.

Date des fouilles : 1999 à 2013.

Mandataire : ARIA S.A. (François Mariéthoz).

Documentation et mobilier déposés provisoirement auprès du mandataire pour étude.

Catalogue des sépultures

Le catalogue des tombes de la nécropole de Don Bosco regroupe les 87 inhumations et 7 incinérations fouillées entre 1999 et 2013. Pour chaque tombe, le catalogue est divisé en 3 parties : structure, anthropologie et mobilier.

La partie « structure » regroupe les informations générales, la relation avec un tumulus (tombe centrale ou tombe secondaire) ou l'absence de relation directe (tombe périphérique), les dimensions de la fosse, la position d'inhumation, la présence ou l'absence d'un contenant et son type s'il est déterminable. Chaque sépulture est localisée sur un plan général de la nécropole.

La partie « anthropologie » présente d'abord des remarques sur la conservation des ossements, les caractères utilisés pour l'estimation de l'âge au décès, du sexe et de la taille, ainsi que les anomalies ou pathologies observées sur les os conservés. Elle est complétée par une fiche schématique de conservation du squelette et par un plan de la sépulture.

La partie « mobilier » dresse la liste des objets strictement associés à la sépulture. En complément du plan de la tombe, où sont figurés les objets, un encart apporte un commentaire général sur le mobilier associé et propose, de cas en cas, des éléments de comparaison. Une datation provisoire de la sépulture, fondée sur la typologie des objets, complète ce bref descriptif, qui est repris dans l'annexe « inventaire du mobilier », où figurent le détail des objets, avec des commentaires individualisés, et, le cas échéant, une vignette photographique et un lien vers le dossier restauration du laboratoire ConservArt.

ARIA S.A., François MARIÉTHOZ et Alain BENKERT

Extrait du catalogue des tombes de la nécropole de Don Bosco : l'exemple de la tombe 18

Chaque tombe étudiée comprend, à l'image de la tombe 18 illustrée ci-dessous, sa description, une analyse anthropologique du squelette et un inventaire des objets découverts en association avec le défunt (fig. 30).

TOMBE DBo8-T18**STRUCTURE**

Sépulture centrale du tumulus E (à double entourage de dalles) à inhumation dans une fosse de forme subrectangulaire (275 x 105 cm), d'une profondeur de 1 m, orientée nord-ouest-sud-est. Le squelette est assez mal conservé et les épiphyses sont érodées.

Inhumation en décubitus dorsal, membres allongés, tête au nord-ouest, dans un coffre de bois à fond plat.

ANTHROPOLOGIEEstimation de l'âge au décès

Individu très jeune adulte, os longs avec épiphyses soudées mais épiphyse sternale des clavicules non soudée (stade I de Szilvassy, 18-20 ans). Les sutures crâniennes sont entièrement libres, synchondrose sphéno-occipitale soudée. Les os sont relativement fins et graciles. La destruction des épiphyses ne permet pas d'étude de densité du réseau trabéculaire. Les dents sont très peu usées, stade B1 de Lovejoy, donc plutôt inférieur à 20 ans. Les deuxièmes et troisièmes molaires inférieures sont absentes, les troisièmes molaires supérieures ont leur racine non entièrement formée (2/3).

Âge probable: 19 ± 2 ans

Estimation du sexe

Indices pour l'estimation du sexe: sur le coxal, échancrure sciatique féminine; sur le crâne, glabelle peu marquée, inion très peu marqué, bosses frontales et pariétales présentes, processus mastoïdes assez fins, mais longs. Tendance générale des os: très graciles. Individu de sexe féminin.

Estimation de la taille

Pas de taille calculable, mais taille estimée selon les estimations de taille du fémur et du radius: env. 154 ± 4 cm.

Pathologies, anomalies squelettiques

Aucune anomalie observée.

MOBILIER

1 fibule en fer n° DBo8-1027

1 collier en bronze n° DBo8-1025 + DBo8-987 (fragments)

1 collier composé de 18 disques décorés en feuille d'or avec 11 perles de corail et 3 perles de verre n° DBo8-1024, DBo8-1026 et DBo8-987 (fragments)

2 bracelets en bronze n° DBo8-961 (avant-bras droit) et 967 (avant-bras gauche)

2 bracelets en lignite n° DBo8-962 (avant-bras droit) et 966 (avant-bras gauche)

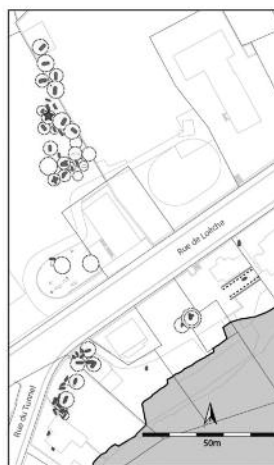


Fig. 30. Exemple de la tombe 18.

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

Année : 2008 Site : Don Bosco N° squelette : DB08-T18
 Auteur : F. Mariéthoz

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Elément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- 0 La racine est seule présente in situ
- X Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermée)
- I Germe présent in situ
- ? Un de ces éléments est présent
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée

Région présente et identifiée avec certitude

Région fragmentée

Situation exacte inconnue avec certitude

Droite ou Gauche?

Cervicales Thoraciques Lombaires

1 1 1

2 2 2

3 3 3

4 4 4

5 5 5

6 6 6

7 7 7

8 8 8

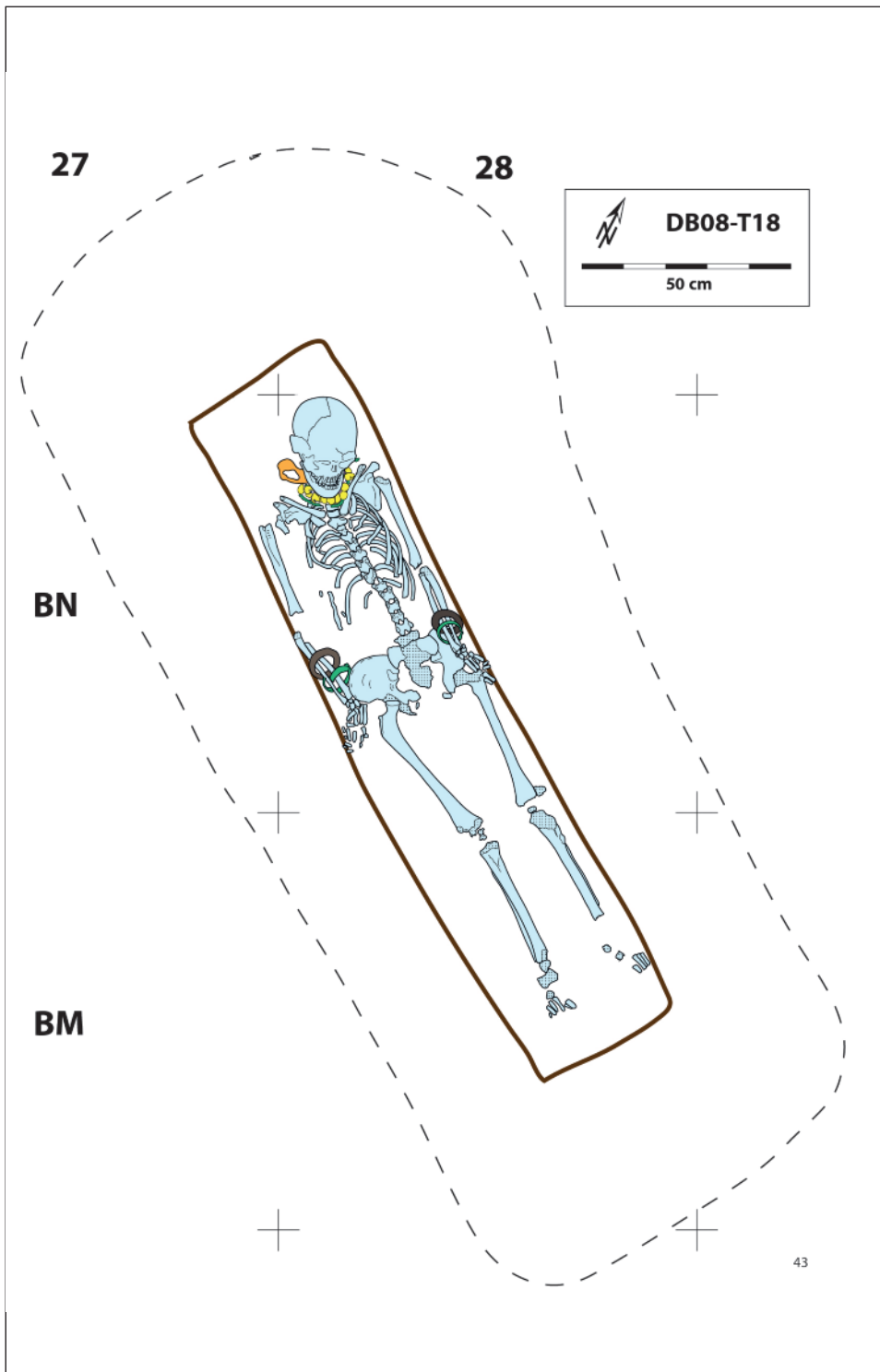
9 9 9

10 10 10

11 11 11

12 12 12

I.R.A. - I.S. CHRS - Epave 11, S. Comandrea - Alviermann et C. Metzger, modifié par M. Gillon, P. Saller et P. Courraud. Information M. Couvreur (IRAP)



TOMBE DBo8-T18**COMMENTAIRES MOBILIER**

Un collier de petites perles en bronze (6 groupes d'env. 40 perles chacun) associé à un collier composé de 18 disques en tôle d'or décorés par estampage entre lesquels s'insèrent 13 perles de corail et 2 petites perles de verre. A chaque bras, un large bracelet en lignite à section en D, non décoré, et un bracelet plat en bronze à extrémités enroulées et décor de cercles concentriques et de traits hachurés. Une fibule à arc serpentiforme en fer avec des restes de textile pris dans l'oxydation. Les bracelets en lignite sont des éléments caractéristiques du HaD1 sur le Plateau suisse, dans le Jura franco-suisse et au-delà; la fibule à arc serpentiforme s'inscrit dans le contexte culturel d'Italie du Nord (TiA), même si elle a pu être produite sur place. Les disques en fine tôle d'or, originellement fixés sur un support en matière organique, ne trouvent pas (encore) de parallèle exact (sinon, bien entendu, dans la tombe voisine T17), mais leur décor estampé relativement simple (cercles concentriques avec ou sans le rang de petits cercles périphériques) rappelle celui des appliques à griffes discoïdes en bronze fréquentes au nord des Alpes (et à Don Bosco) dès le Bronze final. L'influence méditerranéenne est toutefois indéniable, renforcée par la présence dans les éléments du collier de petites perles en corail. Une analyse stylistique plus étayée et la recherche d'éléments concordants devraient permettre de mieux qualifier l'originalité et le caractère ostentatoire de cette parure.

Datation proposée (typologie mobilier): HaD1 (TiA)



Colliers de la Tombe DB08-T18 *in situ* (déc. 13). Photo ARIA S.A.)



Colliers de la Tombe DB08-T18. Photo Musées cantonaux, M. Martinez.



Les trois types d'appliques en or du collier de la Tombe DB08-T18. Photos laboratoire ConservArt, Sion.

Archéologie glaciaire

Liste des bois et détermination des essences

L'élaboration des lots de bois récoltés lors des prospections menées dans le cadre du projet FNS n° 130279, 2011-2014 «Modelling archaeological potential of high altitude passes and trails in the Pennine Alps using GIS tools (Valais and borders)» a permis d'effectuer la détermination des essences et le conditionnement de près de 590 fragments de bois (fig. 31). Pour mémoire, ce projet a été coordonné par le Département des Géosciences de l'Université de Fribourg (requérant principal : professeur Claude Collet ; corequérant : Ralph Lugon), avec la collaboration du Service des bâtiments, monuments et archéologie du Canton du Valais (corequérant : François Wiblé) et du Musée d'histoire du Valais (corequérant : Philippe Curdy).

L'analyse des bois a été menée par Werner Schoch, du «Labor für Quartär Hölzer» à Langnau; cette opération avait débuté à l'occasion des découvertes faites sur le versant valaisan du Schnidejoch (2006-2011). A ce lot s'ajoutait une pièce récoltée au Petit Col Ferret dans le cadre d'un programme INTERREG sur les passages entre le Valais et le val d'Aoste.



Fig. 31. Fragment de pointe taillée dans un tronc de mélèze. Echelle = 10 cm.

(Photo : Werner Schoch)

Sept gisements ont été concernés, deux dans les Alpes bernoises, un dans les Alpes lépontines et quatre dans les Alpes pennines. A ces pièces a été ajouté un barillet en bois découvert en 2016 par des montagnards de Zermatt sur l'Oberer Theodulgletscher, pièce qui vient compléter le lot assez extraordinaire d'objets récoltés sur le tracé du col du Théodule publié récemment (voir *Cahiers du Musée d'histoire*, 13 (2015), dans la bibliographie ci-dessous).

Bibliographie

Muriel ESCHMANN RICHON, « Cols secondaires des Alpes valaisannes, entre le col de Cleuson et le Griespass. Etat des sources historiques et essai de synthèse », dans *Vallesia*, 69 (2014), p. 453-521.

Sophie PROVIDOLI, Philippe CURDY, Patrick ELSIG, *400 Jahre im Gletschereis. Der Theodulpass bei Zermatt und sein ‚Söldner‘*, Baden-Sion, 2015 (Reihe des Geschichtsmuseums Wallis, 13).

Philippe CURDY *et al.*, « Evaluation du potentiel archéologique sur les cols des Alpes pennines et lépontines (Canton du Valais, Suisse) », dans *Bulletin d'études préhistoriques alpines*, 2017, p. 247-262 (à paraître).

ARIA S.A., Philippe CURDY